

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 3 mai 2022

L'Assemblée Générale (A.G.) de Limousin Sport Santé (LSS), s'est tenue, le 3 mai 2022 à 19h, en présentiel à la Maison des Sports de Limoges, mais aussi par Visio (Zoom).

63 personnes étaient présentes ou représentées, à cette A.G.

COLLEGE 1- Professionnels de santé

Pr. ARCHAMBEAUD-MOUVEROUX Françoise, Dr. BARRIS Michel, Dr. BUGEAUD Jean-Luc, M. CHATENET Thierry, Pr. CLAVERE, Dr. DESCHAMPS Fabienne, Dr. FÉRIAL Marie-Laure, Dr. FEYFANT Yves, Dr. JACQUET Michel, Dr. LEMAIRE François, Pr. MELLONI Boris, Dr. MOESCH Cyril, Dr. NALIER Philippe, Dr. NEGRIER Isabelle, Dr. PREVOST Martine, Pr. TUBIANA-MATHIEU Nicole, Pr. VIROT Patrice.

COLLEGE 2- Champ sportif et associatif

Mme BRAYE Jackie, Mme BEAUBERT Danielle, Mme BLONDY Brigitte, Mme CAPAZZA Françoise, Mme CHAZAT Catherine, Mme COUCAUD Nadège, Mme COURIVAUD Isabelle, Mme DUBOURG Michelle, M. FAURE Jean-François, M. FENG Wei, Mme GILLIARD Christiane, Mme GRENIER Christiane, Mme HELIAS Marie-Christine, Mme LASCAUX Marie-Paule, Mme LE HENAFF Chantal, M. HYVERNAUD Maxence, M. MARCELAUD François, M. MATEJKA Guy, M. RAYNAUD André, Mme REBEYROL Ghislaine, Mme ROMAN Marie-Claude, Mme ROUSSIN Cécile, M. SAUTERAUD Daniel, M. TEYSSANDIER J-François, M. VALLOIS Didier, M. VERLHAC Christian.

COLLEGE 3- Usagers - Promotion de la santé

Dr ANTONINI Marie-Thérèse, M. BAUDOU Roger, M. BOULESTEIX Raymond, M. CHARPENTIER Patrick, Dr FOURCADE Sophie, Mme VEYRIRAS Violaine, Mme LAVALADE Marie-Noëlle, Mme NAYRAC Odile, Mme SUCHAUD Mireille.

Remarque : Cette liste est peut-être incomplète car certaines personnes présentes par visio, n'ont pu être identifiées

INVITES PRESENTS

M. ARNAUD René, Dr CAHEN René, M. DELVAUX Colas, M. LABARTHE Richard, M. MIGUEL Thierry, Mme ROZETTE Sylvie.

Autres participants:

Mme BERTIN Marion, M. FREDON Philippe, M. LATOUR Régis, Mme MOMAUD Laëtitia.

Beaucoup de personnes ont été excusées.

P. VIROT adresse quelques mots d'accueil et de remerciements, à tous les participants.

Rapport du Président : P. VIROT

L'exercice 2021, comme le précédent, a été bousculé par la pandémie Covid. Néanmoins l'activité de LSS qui sera présentée par la Secrétaire générale, est restée très respectable, pendant ces deux dernières années difficiles. Il faut souligner la magnifique action des éducateurs qui ont adapté leurs modes d'encadrement, à ces difficultés. Des remerciements et félicitations leurs sont adressés.

La triple activité de LSS a été rappelée :

- Les passerelles sport-santé qui sont des relais entre les médecins prescripteurs et les associations sportives proposant de l'APA dans les conditions répondant au PEPS NA. Cela comprend la remise en forme des patients, l'information sur la nécessité du sport santé et l'évaluation de chacun, avec retransmission aux médecins prescripteurs.
- La fonction de Coordinatrice PEPS pour la Haute-Vienne, assurée par Laëtitia MOMAUD.
- La Maison Sport Santé de Limoges.

Enfin, il a été rappelé la bonne évolution du Sport-santé, observée depuis 5 ans, dans les pratiques des médecins prescripteurs, mais aussi des associations sportives habilitées, dont le nombre croît grâce au PEPS et aux formations des éducateurs proposées aux éducateurs de ces associations par le CDOS 87.

Toutes ces actions doivent progresser en 2022. La généralisation du système informatique aux différentes passerelles devrait encore améliorer la qualité et la communication du travail accompli.

Enfin, il a été souligné l'importance de la pratique du sport-santé, par le plus grand nombre et à tout âge ! La priorité devient donc la jeunesse dont augmentent la sédentarité et l'inactivité physique, à l'origine de l'obésité ; cela a bien été observé pendant les phases de confinement. LSS a répondu à deux appels à projets pour améliorer cette pratique sportive, des jeunes des quartiers défavorisés de Limoges.

Rapport de la secrétaire : N. TUBIANA-MATHIEU

L'activité 2021 et l'évaluation de LSS, ont été présentées par le Pr. Nicole TUBIANA-MATHIEU, secrétaire générale de LSS.

Les points forts mentionnés, ont été :

- Le bon fonctionnement des 11 passerelles Haut-Viennoises de LSS. Aucune nouvelle passerelle n'a débuté en 2021. Mais le travail préparatoire a été effectué pour 3 nouveaux sites qui ont effectivement démarré depuis le début 2022 : Saint-Paul (87), l'hôpital de jour de La Chênaie à Verneuil (87) et dans le nord du département « le Haut Limousin en Marche », une plateforme sport santé, itinérante, entre différentes communes de cette communauté de communes (Bellac, Le Dorat, Magnac-Laval...).
- L'accroissement du nombre des inclusions dans les 11 passerelles : 364 nouveaux adhérents en 2021, malgré la pandémie. Le total cumulé atteint 1746 adhérents à une passerelle de LSS, en Haute-Vienne, depuis sa création en 2015.
- La constante participation des médecins prescripteurs d'activité physique : 176 médecins ont confié des patients en 2021, dont 49 nouveaux prescripteurs. Le total cumulé atteint 352 médecins différents, ayant collaboré avec LSS depuis sa création.
- Le suivi après les passerelles : 58 % des personnes qui ont terminé l'activité dans une passerelle LSS, ont poursuivi une activité régulière, dont 43% dans une structure sportive ou une association d'Usagers et 13 % seules. Les autres, 42%, sont perdus de vue.
- Les résultats des évaluations des participants par les éducateurs des passerelles. Les participants aux passerelles sont en majorité des femmes (78%) de 54 ans en moyenne, (de 17 à 90 ans). 12 mois après l'inclusion, le poids et le périmètre abdominal diminuent un peu. Les performances, lors du test de marche, augmentent nettement, ainsi que les résultats des tests de souplesse et d'équilibre. Cette amélioration se poursuit, à 12 mois, après la sortie de la passerelle.
Le questionnaire RPAQ indique la diminution de la sédentarité excessive, mais cela reste trop modeste (-42 mn/jour).
- Parmi les autres actions de LSS : des thèses médicales et des mémoires ont été soutenus. Les participations à des réunions ont été mentionnées, mais leur nombre a encore été limité cette année. Un webinar national a été organisé en décembre 2021, par LSS et le CDOS 87, avec les interventions de Mme Christèle GAUTIER, Angélique VOISIN, Richard LABARTHE et François MARCELAUD. LSS a participé à des formations sur le Sport-Santé : CDOS, CSAMAP, universitaires, mutuelles d'entreprise.

Les projets de LSS pour 2022 :

Assurer et standardiser le fonctionnement des passerelles, avec deux objectifs prioritaires : améliorer l'intégration avec les associations sportives de « sortie » et proposer une information « Nutrition ».

Aider la mise en route des passerelles créées depuis le début 2022. Créer d'autres passerelles à Nexon, Châteauneuf, Eymoutiers...

Créer des passerelles d'entreprises : projet ENEDIS acté par sa Direction.

Donner une plus grande visibilité à la Maison Sport Santé.

La cible « Sport- Santé Jeunesse ». Des professeurs d'activité physique du scolaire, ont été formés au Sport Santé, début 2021. LSS a concouru pour deux appels à projet :

- **Projet TRANSDEV** : pour des jeunes de 11 à 18 ans, de 2 « quartiers prioritaires ». Passerelles spécifiques jeunes « à risque » : sédentaires, en surpoids, adressés par éducateurs scolaires. Il est prévu des ateliers ludiques d'AP et de nutrition.
- **Projet PREVA'NA** : pour des jeunes de 18 à 25 ans. Collaboration avec les missions locales 4 « quartiers prioritaires » passerelles, ateliers par des pairs, avec des « ambassadeurs » de grand clubs sportifs.

Actions de la Coordonnatrice PEPS 87 : L. MOMAUD

Laëtitia MOMAUD a présenté le bilan Haut-Viennois, depuis la mise en place du PEPS : reconnaissance de 36 associations ainsi que 3 auto-entrepreneurs et 1 structure privée, représentant 78 activités.

Elle a assuré son rôle de la coordonnatrice PEPS selon le schéma régional SSBE de NA : lien avec les structures sportives du département ; conseil, orientation, évaluation des personnes confiées par les prescripteurs, à Limoges dont l'ESAT La Ribière, à Saint-Paul et plus récemment en Haut Limousin ; relations avec les professionnels de santé, les structures et partenaires du sport santé.

Participation à des événements grand public.

Les projets comportent une rencontre entre les divers éducateurs ; la création de liens entre les associations. Il faut toujours intensifier le maillage sport santé du département.

Elle a aussi indiqué **le rôle de la Maison Sport Santé de Limoges**, créée, par labellisation de LSS en 2020. Elle a développé les liens avec l'ONAPS, un groupe de travail avec l'URPS Pharmacie de NA.

Rapport du Trésorier : F. Marcelaud

LSS ne prévoit pas de cotisation d'adhésion.

Le compte de résultat 2021 a été présenté et discuté.

Le financement, détaillé dans le rapport du trésorier, vient de subventions : de l'ARS NA, de l'ARS Direction Départementale de Haute Vienne, de l'ANS, de la DRAJES de la région Nouvelle Aquitaine, du SDJES de Haute Vienne, de la Fondation de France pour le Contrat local de santé de Haute-Corrèze (Ussel), de prestations fournies au CHU et d'aides de municipalités.

Le total des charges, en 2021, s'est élevé à 150 609 € et celui des recettes à 157 896 €. Il s'y ajoute les contributions volontaires en nature de 38 000 €. Le total correspondant à un résultat positif de + 7 287 €.

Le budget prévisionnel 2022, affiche des charges et des produits en augmentation, à 207 360 €, mais sera ajusté quand seront connus les montants des diverses subventions pour 2022 et surtout la réponse aux appels à projet, dont PREVA'NA qui a été inclus dans ce budget prévisionnel.

Les détails de ce compte de résultat 2021, du bilan et du budget prévisionnel 2022, sont inclus dans le diaporama qui est transmis aux membres des 3 collèges de LSS. Il est présent sur le site de LSS.

Des quitus ont été accordés, à l'unanimité, au Président, à la Secrétaire et au Trésorier.

Le Président, la Secrétaire et le Trésorier renouvèlent leurs remerciements à tous les participants.

Le Président adresse particulièrement toute sa reconnaissance aux membres du bureau de LSS et à l'équipe du CDOS 87 pour tout le travail accompli.

Election du Conseil d'Administration de LSS.

Selon les statuts de LSS, après 3 années de fonction, chacun des 15 membres du Conseil d'Administration, s'il le souhaite et les nouveaux candidats, doivent être soumis au vote des membres de leur bureau.

Pour cette A.G., il a été prévu que les membres absents, mais aussi ceux qui ont participé à l'A.G. par Visio devaient transmettre leur pouvoir à l'un des membres de LSS présent à la Maison des Sports (avec un maximum de 2 pouvoirs par membre). Donc seuls les membres présents ont participé au vote, avec les pouvoirs qui leur avaient été confiés.

Chacun des candidats au Conseil d'Administration, a pu se présenter dans la salle ou par Visio.

40 votants se sont exprimés. A l'issue de ce vote à bulletins secrets, ont été élus :

Représentants du collège 1 : Professionnels de santé : 5 Elus

Pr Françoise ARCHAMBEAUD	Endocrinologie - Limoges
Dr Jean-Luc BUGEAUD	Médecin du sport - Limoges
Dr Michel JACQUET	Médecin du sport - Limoges
Pr Nicole TUBIANA-MATHIEU	Oncologie - Limoges
Pr Patrice VIROT	Cardiologie - Limoges

Représentants du collège 2 : Champ sportif et associatif : 3 CDOS, 5 Elus

Les 3 titulaires permanents : Présidents des CDOS :

Mme Françoise CAPAZZA	CD Olympique et Sportif de la Creuse
M. François MARCELAUD	CD Olympique et Sportif de la Haute-Vienne
M. J-François TEYSSANDIER	CD Olympique et Sportif de la Corrèze

Mme Danielle BEAUBERT	CD Handisport 87
Mme Jackie BRAYE	CD Randonnée pédestre 87
M. Guy MATEJKA	EPGV APA 87
M. Daniel SAUTERAUD	CAPO Tennis de table
Didier VALLOIS	CD 87 Sport Adapté

Représentants du collège 3 : Usagers et Education à la santé : 3 Elus / 5

Dr Marie-Thérèse ANTONINI	Ligue contre le cancer 87
M. Raymond BOULESTEIX	La Marguerite
M. Patrick CHARPENTIER	France Assos Santé Nouvelle Aquitaine

Il a été décidé que ces membres du nouveau Conseil d'Administration se réuniraient le 6 mai 2022 pour désigner le(la) président(e) et le nouveau bureau de l'association.

P. VIROT félicite ces nouveaux Administrateurs et remercie l'assistance et tous ceux qui ont aidé à la réalisation de cette A.G

La séance a été levée à 20h30.



Pr. P. VIROT